

Ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc

LES TARIFS 2025-2026

1 – Contribution des familles (tarif mensuel)	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
- 1er enfant	☐ 50,00 €	☐ 60,00 €	☐ 70,00 €
- 2ème enfant	☐ 43,00 €	☐ 52,00 €	☐ 62,00 €
- 3ème enfant	☐ 27,50 €	☐ 33,50 €	☐ 42,50 €
- 4ème enfant et plus	☐ 13,00 €	☐ 15,00 €	☐ 20,00 €
2 - Demi-pension			
* Carte de 10 repas	☐ 47,50 €	☐ 56,00 €	☐ 59,00 €
* Forfait par mois sur 10 mois <i>Forfait proratisé qui doit être pris en début d'année. Remboursement seulement en cas de maladie (plus de 5 jours avec certificat médical).</i>	☐ 61,00 €	☐ 71,00 €	☐ 74,00 €
3 – Frais occasionnels			
Repas occasionnel (prix d'un ticket)	☐ 5,50 €	☐ 7,00 €	☐ 7,00 €
<u>Garderies matin et soir</u>		Du CP au CE2	
* Carte de 20 garderies	☐ 35,00 €	☐ 35,00 €	
* Forfait par mois sur 10 mois	☐ 20,00 €	☐ 20,00 €	
<u>Étude soir dirigée (goûter fourni)</u>		CM	
*Carte de 20 études		☐ 70,00 €	☐ 70,00 €
*Forfait par mois sur 10 mois		☐ 35,00 €	☐ 35,00 €

Les prélèvements sont répartis sur 10 mois (échéance tous les 5 du mois).

Les parents sont informés chaque année de l'évolution des différents tarifs et l'établissements'engage à ne pas augmenter ces tarifs au cours de l'année scolaire, sauf si de nouveau, nous étions confrontés à des faits exceptionnels impactant certains coûts (restauration, énergie...).

Toute situation financière ou particulière peut être étudiée avec la direction

Cotisation APEL de 20 Euros : elle sera facturée en septembre et remboursée en cas de désaccord.